

DIVISER LE MAMMOUTH POUR MIEUX LE DÉGRAISSER

Après l'annonce de la prime aux recteurs, Chatel poursuit son plan management en promettant une « prime aux résultats » pour les chefs d'établissement : une manière d'attiser la guerre entre profs et proviseurs, afin d'écorner le front contre les suppressions de postes.

Lors de la prochaine refonte des programmes scolaires, Luc Chatel ne devrait pas manquer d'introduire des cours de « stratégie » au titre de savoirs fondamentaux. Exemple pratique : vous êtes ministre de l'Éducation nationale et vous venez d'annoncer 16 000 suppressions de postes. Comment vous y prenez-vous pour faire passer cette mesure sans provoquer la rébellion de vos administrés ? Vous avez droit à une feuille, un crayon, et deux annonces politiques. Attention : chaque journée de manifestation sera décomptée de votre note finale.

Première annonce employée par Chatel (en novembre 2010), la « prime au mérite » pour les recteurs. De quoi s'assurer que les préposés aux suppressions de postes dans les académies n'hésiteront pas à manier du bâton pour pouvoir grignoter leur carotte financière.

Deuxième annonce, la « prime aux résultats » pour les chefs d'établissement : jusqu'à 6 000 euros sur trois ans pour les principaux, proviseurs et adjoints chargés de répartir les DHG¹, c'est-à-dire d'organiser la pénurie dans les collèges et lycées. La réaction des syndicats d'enseignants ne s'est pas fait attendre : le SNES-FSU (majoritaire chez les profs) dénonce une « prime à la servilité », et souligne le climat de méfiance créé par cette annonce : « Les chefs d'établissement deviennent suspects aux yeux des profs », affirme Daniel Robin, secrétaire général du syndicat. Cette prime donne l'impression qu'ils sont en train de changer de camp, qu'ils seront récompensés pour appliquer avec zèle une politique contre laquelle tout le monde se mobilise. »

DES ÉPÉCHURES DE CAROTTES POUR LES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT

« Annoncer ça le mardi, à la surprise générale, alors que nous devions répartir nos DHG le mercredi, c'est vraiment la meilleure façon de nous isoler », explique Laurence, principale adjointe en région parisienne. D'autant que, contrairement à ce qu'affirme Chatel, les syndicats n'auraient jamais donné leur accord pour une telle « prime aux résultats ». « Les personnels de direction ont été absolument ulcérés », assure Philippe Tournier, secrétaire général du SNPDEN (majoritaire chez les chefs d'établissement). D'abord, cette concordance de calendrier est plus que déplaisante... Mais surtout, nous n'avons jamais signé ces critères inacceptables ! » Des critères qui, d'ailleurs, restent extrêmement

L'éducation nationale va encore supprimer 16 000 postes.

16 000 SALAIRES POUR FINANCER LA PRIME AUX RÉSULTATS DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT !!



vagues : Chatel a parlé de « projet pédagogique », de « résultats scolaires » et de « capacité d'intégrer des élèves en grande difficulté ». Mais comme le ministère refuse de répondre à Charlie, nous n'en saurons pas plus que les syndicats sur les modalités d'application...

Les chefs d'établissement suivront-ils ? « Le gouvernement croit que c'est comme à l'armée : un bataillon, un chef, décrypte Daniel Robin. Donc pour contrôler les profs, ils tentent d'avoir la mainmise sur les cadres. » Sauf que les cadres en question savent bien que, contrairement à ce qu'avance Chatel, l'Éducation nationale n'est pas une « entreprise » comme une autre : « Tous les chefs d'établissement ont conscience qu'un projet éducatif passe par la direction, mais aussi par les profs, l'intendant, sans oublier le chef cuisinier ou la personne qui est à l'accueil, rappelle Michel Ascher, ancien proviseur. Cette prime personnelle "au résultat" vise à briser ce système basé sur le collectif. »

Pourtant, comme le rappelle le SNPDEN, les montants avancés par le ministère n'ont pas de quoi casser des briques : 2 000 euros en moyenne

APPEL À SIGNATURES PAS LES PALMES !

Michel Ascher, le proviseur qui, en décembre dernier, a renvoyé ses palmes académiques à Luc Chatel pour protester contre la politique actuelle de démantèlement de l'Éducation nationale, fait des émules : depuis, d'autres lui ont emboîté le pas. Charlie Hebdo veut fédérer et amplifier cette action et lance un appel aux personnels de l'Éducation nationale pour protester contre les réformes actuelles du ministère (suppression des IUFM, suppression de 16 000 postes encore cette année, « prime au mérite » pour les recteurs, « primes de résultats » pour les chefs d'établissement...) : contre cette politique de dégradation du service public de l'Éducation nationale, renvoyez vos palmes à Luc Chatel ! Si vous êtes palmés et intéressés par cette action, adressez un mail à rendrelespalmes@yahoo.fr pour faire partie des premiers signataires. Le texte de Michel Ascher et la liste des premiers signataires seront publiés le 16 février dans Charlie Hebdo.

COUP DE BOULOT

6 000 EUROS POUR FAIRE LE SALE BOULOT C'EST TROP OU PAS ASSEZ...

Qu'est-ce qu'un chef d'établissement en Sarkozy ? Un pauvre bougre sommé de faire toujours plus, toujours mieux, toujours plus vite avec toujours moins de moyens, obligé de travailler dans l'urgence, ballotté par des injonctions contradictoires, sommé de mettre un gros couvercle sur les idéaux qui l'avaient sans doute amené à cette belle mission de service public.

Un des critères pour toucher les 6 000 euros, c'est de réussir à « intégrer les élèves qui sont en grande difficulté ». Il est vrai que c'est un contrat d'objectifs approprié à la situation, mais des plus flous. Le proviseur a vraiment intérêt à porter très haut le culte de l'excellence dans le bahut du coin où vous scolarisez vos lardons, parce que, chacun l'a intégré, les places sont chères. C'est devenu ça, l'école.

Chatel le manager applique une méthode éprouvée : soumettre en permanence les personnels à des exigences paradoxales. Vous avez une obligation de résultats sans qu'il y ait pour autant les moyens d'aboutir à ces résultats. Quand on liste la somme grotesque des « dispositifs » accumulés par le ministère de l'Éducation, de l'accompagnement éducatif et l'aide personnalisée au B2I, en passant par l'histoire des arts et les enseignements d'exploration, en ajoutant le socle commun, sans oublier les PPS, PAI, PEI, PPRE, les stages passerelles et le tutorat, le livret de compétences et j'en oublie... on comprend que Chatel attende que la base trouve les solutions concrètes à un tel merdier. Que ces solutions existent, et même qu'elles soient pertinentes, le ministère n'en sait fichtre rien. Que le chef d'établissement patauge avec un terrible sentiment de ne même pas pouvoir nommer l'incohérence du système n'est toutefois pas facilement avouable. Et c'est là qu'interviennent les 6 000 euros. C'est le prix du faire semblant. Le chef d'établissement, en les acceptant, entre dans le cénacle de l'élite, là où se célèbre le culte de l'excellence et de la performance.

6 000 euros pour découvrir que l'excellence ne se partage pas, et que la réussite d'un projet pour l'un se paye de l'échec des autres. 6 000 euros pour s'apercevoir que l'EXcellence a le même préfixe qu'EXclusion, que la rémunération au mérite est une fiction managériale coûteuse et contre-productive. C'est vraiment trop ou pas assez.

Sylvie Premisler
Professeure agrégée d'histoire

tous les trois ans, soit... 55 euros par mois. Un budget bien léger pour s'acheter des alliés. Mais suffisant pour créer le trouble dans les rangs de la contestation : « Imaginez, demain, un conseil de classe, explique Michel Ascher. Les profs disent d'un élève en difficulté qu'il doit redoubler. Le proviseur, lui, pèse pour le faire passer. Le fait-il pour donner une chance à l'élève ou bien pour améliorer sa prime en limitant les redoublements ? Maintenant, il y aura toujours suspicion. Et ce, pour chacun des projets initiés par la direction. » Sans compter que cette prime permet également d'opérer un glissement de responsabilité : « Ça personnalise le problème des moyens, ajoute Laurence. Quand il y aura des ennuis, on dira maintenant que ceux-ci viennent du chef d'établissement, et non plus de la politique du gouvernement ! » Amis profs, entendez bien le message : pour les suppressions de postes, ce n'est plus le ministre qu'il faudra blâmer, mais votre proviseur aimé ! Du moins, c'est ce que tout le monde devra avoir compris, si Chatel veut réussir son contrôle de stratégie.

Marine Chanel

1. La dotation horaire globale est l'enveloppe d'heures de cours dont dispose chaque établissement scolaire, et que la direction doit répartir entre les matières et les classes. En jouant sur les dédoublements de classes et les options, le chef d'établissement peut créer ou supprimer des postes de profs.